Guide Utilisateur



Pour secrétaire



1 Introduction	3
2 Conditions Générales d'Utilisation (CGU)	3
· · ·	
3 Várification de votre identité	3

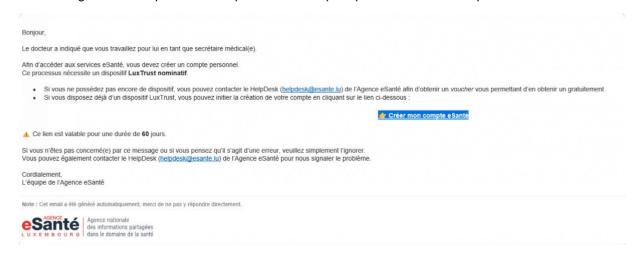


1 Introduction

Afin de créer un compte eSanté dans le cadre de votre profession de secrétaire médicale, un processus en ligne est mis à votre disposition par l'Agence eSanté.

Ce processus commence obligatoirement par une déclaration faite par un professionnel de santé. Au terme de cette déclaration, vous recevrez un email contenant un lien vous permettant de créer votre compte.

/!\ Il est obligatoire de disposer d'un dispositif LuxTrust pour pouvoir créer un compte eSanté.



Il vous suffira de cliquer sur le lien pour lancer la procédure de création de compte.

2 Conditions Générales d'Utilisation (CGU)

Avant toute utilisation de l'application, vous devez impérativement accepter les **Conditions Générales d'Utilisation** (CGU).

3 Vérification de votre identité

Afin de vérifier que vous êtes le destinataire de la demande, vous devrez tout d'abord introduire votre matricule luxembourgeois

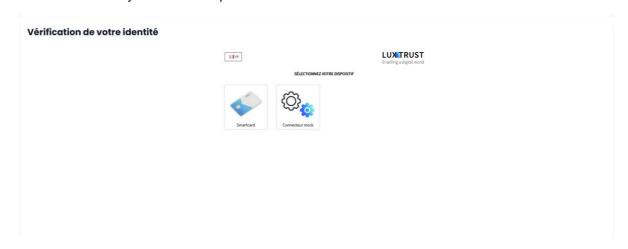
Véi	rifica	tion	de v	otre r	natric	ule	
Veuille	z entrer vo	tre matri	cule CNS ((13 chiffres)			





Si le matricule ne correspond pas, veuillez contacter le médecin vous ayant déclaré. Il faudra qu'il effectue une nouvelle déclaration avec votre matricule.

Si le matricule correspond bien à la demande faite par le professionnel de santé, vous serez invité à vérifier votre identité au moyen de votre dispositif LuxTrust.



Choisissez votre type de dispositif LuxTrust et suivez les étapes habituelles.

Si les données de votre dispositif LuxTrust correspondent bien à la déclaration faite par le médecin, votre compte sera immédiatement créé.

Si des différences sont présentes, vous serez invité à confirmer que vous avez bien utilisé votre dispositif personnel.



Dans ce cas, notre équipe d'identito vigilance se chargera de vérifier votre identité manuellement. Ce processus ne sera donc pas immédiat.

Vous serez notifié du résultat de cette vérification par email. Si la vérification est positive, vous pourrez alors vous connecter au portail de l'Agence eSanté (www.esante.lu) avec votre dispositif LuxTrust.



